



Pour diffusion immédiate

Guichet unique obligatoire dans les services de garde

Une excellente nouvelle pour les familles du Québec

Montréal, 5 septembre 2013 – L'Association québécoise des CPE (AQCPÉ) salue l'annonce de la ministre de la Famille, Madame Nicole Léger, de créer un guichet unique obligatoire pour les places en services de garde régis. L'AQCPÉ est favorable à cette obligation, pour les services de garde à contribution réduite, d'adhérer à un tel guichet, toujours dans la perspective de l'importance d'assurer l'égalité des chances à chaque enfant et sa famille sans égard à leur profil sociodémographique.

Deux avancées marquantes

Le fait d'obliger tous les services de garde régis, les CPE tout comme les garderies privées subventionnées, à adhérer à un guichet national unique va permettre aux parents d'alléger significativement leurs démarches pour obtenir une place à 7\$. En effet, peu importe leur situation, les parents n'auront qu'une seule inscription. Il sera toujours possible pour les parents d'indiquer leurs préférences tout comme les CPE conserveront une marge de manœuvre dans les critères de leur politique d'admission.

De plus, avec une liste unique et actualisée fréquemment, le ministère de la Famille aura une meilleure lecture des besoins des familles et pourra éliminer les doublons, soit les enfants qui sont inscrits à plusieurs endroits. »

« Le réseau des CPE et les regroupements régionaux membres de l'AQCPÉ ont toujours fait preuve de leadership dans le dossier des guichets régionaux pour les places en CPE. L'annonce d'aujourd'hui est la continuité du travail qu'ils effectuent depuis longtemps déjà » a conclu Hélène Gosselin, présidente de l'AQCPÉ.

-30 -

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) est le principal réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, offrant des services de qualité, partout au Québec. Forte de son membership, l'AQCPÉ est la seule association nationale pleinement représentative des parents-administrateurs de CPE, CPE-BC et BC de toutes les régions du Québec.

L'AQCPÉ est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan dans le secteur des services de garde et qui assume un leadership exemplaire dans la défense des intérêts des enfants et des familles du Québec.

Renseignements :

Geneviève Blanchard

Conseillère principale

Service des communications

Tél. : 514 326-8008, poste 218



Tél. (sans frais) : 1 888 326-8008

Cell : 438-837-6700

Télec. : 514 326-3322

Courriel : genevieve.blanchard@aqcpe.com

www.aqcpe.com

www.twitter.com/aqcpe

www.facebook.com/aqcpe